



*Conseil scolaire catholique
de district
des Grandes Rivières*

**IL EST IMPORTANT QUE CE
COMMUNIQUÉ SOIT AFFICHÉ,
EN TOUT TEMPS AU TABLEAU
DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU
TRAVAIL.**

SSTCOM - Septembre 2002

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ÉQUIPEMENT ET OUTILS

- Maintenir de l'ordre dans les outils, l'équipement et le matériel et s'assurer de toujours remettre à sa place.
- Ne jamais utiliser des outils ou de l'équipement avec des pièces défectueuses ou usées.
- Les outils ayant des têtes répandues sont dangereux et doivent être remplacés ou réparés.
- Seulement utiliser les outils pour la fonction pour laquelle ils sont destinés.
- Tous les outils électriques portatifs doivent être équipés d'un câble à trois fils et d'une fiche à trois prises et doivent être directement reliés à la masse.
- Pour une plus grande protection, toujours utiliser un disjoncteur de fuite à la terre avec tout outil électrique portatif utilisé à l'extérieur ou dans un endroit mouillé.
- Ne jamais placer un outil ou un objet à même sur un escalier, une passerelle, le dessus d'une échelle ou à n'importe quel autre endroit où il pourrait tomber ou trébucher quelqu'un.
- Ne pas relâcher ou lancer les outils.
- Toujours s'assurer que tous les dispositifs de sécurité soient en place et correctement ajustés avant de démarrer ou utiliser une machine ou de l'équipement. Si un dispositif de sécurité a été oublié, aviser immédiatement le superviseur de la situation.